

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL E5 CHOIX TECHNIQUES

Option : Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **aucun**

Le sujet comporte 12 pages

THEME 1 : Diversification vers l'élevage félin 10 points

THEME 2 : Gestion de la santé en élevage canin 10 points

SUJET

THÈME 1 : Diversification vers l'élevage félin

Un éleveur de Berger Allemand souhaite diversifier son activité. Il réalise une étude de marché qui l'oriente vers l'élevage de chats. En effet, la population féline ne cesse de croître, ce qui laisse supposer une demande importante.

Les races Ragdoll et Bengal intéressent particulièrement l'éleveur car elles connaissent un réel succès auprès des particuliers.

QUESTION 1

Au cours de ses recherches, le chef d'entreprise prend contact avec une éleveuse qui lui présente les dix années de reproduction de ses chats de race Ragdoll. Les résultats sont présentés dans le **document 1**.

1.1 Relever dans le **document 1** les caractéristiques de la prolificité de la race Ragdoll.

L'éleveur sait que la prolificité est un caractère quantitatif à faible héritabilité.

1.2 Analyser l'efficacité de la sélection sur ce caractère en élevage. Les propos seront justifiés.

1.3 Proposer, en les justifiant, des pratiques d'élevage que l'éleveur pourrait mettre en place afin d'optimiser le nombre de chatons produits.

QUESTION 2

Dans un premier temps, pour limiter les coûts de production, l'éleveur ne souhaite pas investir dans l'achat de mâles. Il envisage plutôt de déplacer les femelles reproductrices dans des élevages disposant de mâles reproducteurs comme il le fait avec ses chiennes.

2.1 Présenter un avantage et un inconvénient éventuels du déplacement des femelles. Les propos seront justifiés.

L'éleveur s'interroge également sur l'intérêt de réaliser des frottis et/ou des dosages de progestérone sur les chattes comme il le fait dans le suivi de reproduction de ses chiennes Berger Allemand saillies à l'extérieur.

2.2 Justifier, en tant qu'éleveur, si de tels examens sont pertinents chez les chattes.

QUESTION 3

Dans le cadre de la gestion des risques sanitaires, l'éleveur apprend qu'il doit notamment faire attention au syndrome d'immunodéficience acquise du chat (FIV) et à la leucose féline. Il rassemble donc les informations qu'il a trouvées sur ces deux maladies dans le **document 2**.

3.1 Indiquer, en les justifiant, deux moyens de prévention que l'éleveur peut envisager afin de limiter le risque d'apparition de ces maladies dans son élevage.

3.2 Préciser si l'éleveur, dans son document unique d'évaluation des risques, devra prévoir des précautions particulières pour éviter la contamination des stagiaires et employés par ces agents infectieux. Les propos seront justifiés.

3.3 Expliquer pourquoi un résultat séronégatif permet de déduire que le chat est potentiellement sain.

QUESTION 4

Pour optimiser les résultats techniques et produire des chatons de qualité, l'éleveur réfléchit à l'aménagement de ses futurs locaux d'élevage. Il envisage de créer des installations pour les Ragdoll selon les caractéristiques présentées dans le **document 3**.

4.1 Évaluer l'adaptation de ce logement au bien-être du chat. Les propos seront justifiés.

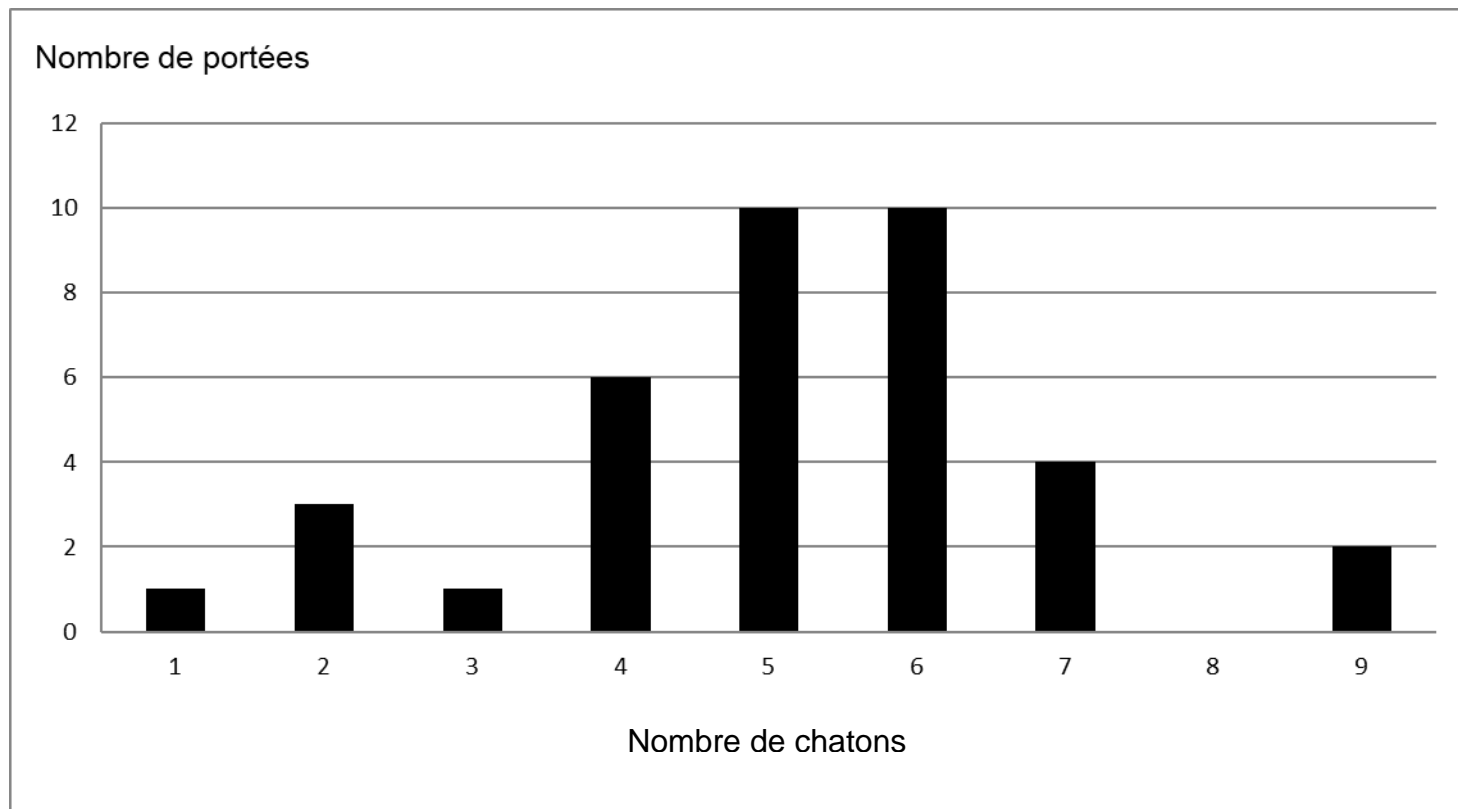
4.2 Afin d'améliorer ce logement, proposer deux autres aménagements.

4.3 Justifier cette affirmation de l'éleveur « Les Bengal ne pourraient pas intégrer le bâtiment des Ragdoll » en vous aidant du **document 4**.

DOCUMENT 1

RÉPARTITION DE LA TAILLE DES PORTÉES D'UN ÉLEVEUR DE RAGDOLL SUR 10 ANS DE PRODUCTION

(EN ABSCISSE, NOMBRE DE CHATONS DANS LA PORTÉE ; EN ORDONNÉE,
NOMBRE DE PORTÉES CORRESPONDANTES)



Soit un indice de prolificité moyen de 5,11 chatons

SOURCE : DONNÉES D'ÉLEVAGE

DOCUMENT 2

LEUCOSE FÉLINE (FELV) ET SIDA (FIV) DU CHAT

La leucose féline et le syndrome d'immunodéficience féline sont deux maladies contagieuses provoquées par des virus différents, le virus leucémogène félin (ou FELV) et le virus de l'immunodéficience féline (ou FIV), appartenant tous deux à la même famille des rétrovirus.

Ces deux maladies affectent exclusivement les chats.

Elles restent encore, à l'heure actuelle, sans traitement et sont mortelles à 100 %, le FELV étant une des premières causes de mortalité chez le chat.

Le virus de la FELV se transmet par les sécrétions : la salive, les expectorations, mais aussi les matières fécales ou l'urine, au moment des rapports sexuels, par le lait lors de l'allaitement des chatons. La transmission au cours de la gestation elle-même est fréquente entre la mère contaminée et sa portée. Les puces pourraient également être un facteur de transmission de la maladie.

Le FIV, en revanche, ne se transmet que lors de morsure profonde ou lors de la saillie, entraînant un contact direct entre les sangs des deux chats, ou entre le sang et la salive, à l'occasion d'une bagarre. La transmission du virus FIV de la mère à ses petits est également fréquente.

Le dépistage du FELV et du FIV s'effectue grâce à une prise de sang afin d'évaluer la séropositivité du chat. Depuis la fin des années 80, des vaccins efficaces et sûrs ont été mis au point contre la FELV. Mais actuellement, il n'existe pas de vaccin contre le FIV.

SOURCE : [HTTP://WWW.APSANA.INFO/FICHES/CHATS/LEUCOSE.HTM](http://www.apsana.info/fiches/chats/leucose.htm)

DOCUMENT 3

LOGEMENT ENVISAGÉ POUR UN RAGDOLL



DOCUMENT 4

PRÉSENTATION DE LA RACE BENGAL

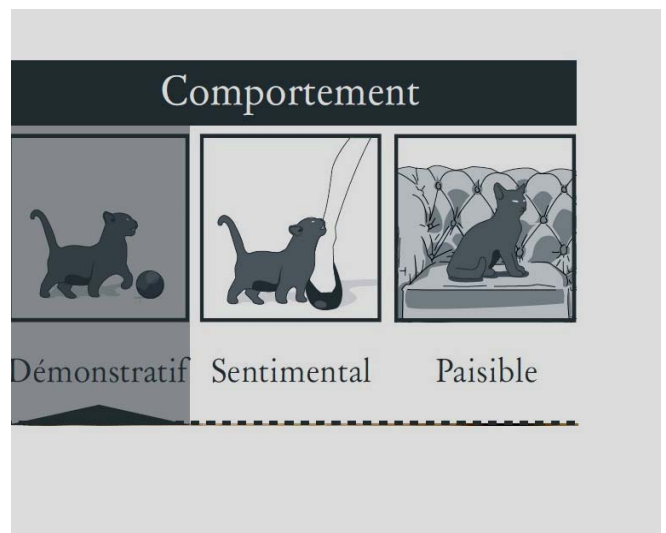
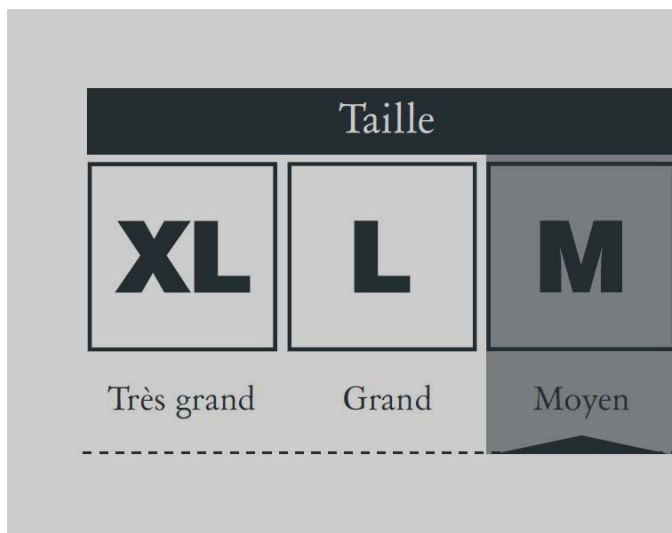


Comme leur ancêtre sauvage, les chats de race Bengal sont d'excellents prédateurs auxquels il convient de fournir soit un accès à l'extérieur, soit un environnement très enrichi en stimuli. Sa curiosité et sa vivacité en font un chat très aventureux qui le pousse à étendre son territoire toujours plus loin.

Le Bengal est sociable et s'entend bien avec les autres animaux de compagnie. La cohabitation peut toutefois s'avérer difficile avec les autres chats. C'est un grand miauleur.

Le Bengal est très joueur et aime se dépenser. Les petits appartements ne sont pas vraiment faits pour lui. Son intelligence vous surprendra, il n'est pas rare qu'il apprenne à ouvrir les portes.

Source : document modifié en vue de l'examen (LOOF, Traité rustica)



THÈME 2 : Gestion de la santé en élevage canin

Monsieur Leveau, éleveur de chiens de protection de troupeau, réalise de nombreuses ventes à l'étranger. Il se demande après la lecture du communiqué présenté dans le **document 5**, s'il ne pourrait pas faire évoluer son planning de vaccination afin de réduire ses coûts.

L'éleveur réalise un planning de vaccination comprenant une primo-vaccination à partir de six semaines pour le parvovirus et huit semaines pour la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ainsi que des rappels annuels, planning établi par son vétérinaire lors de la visite sanitaire précédente.

Par ailleurs, monsieur Leveau a d'importants coûts directs liés à des problèmes parasitaires dans son élevage.

QUESTION 1

Monsieur Leveau discute avec une collègue de la pertinence de la primo-vaccination à partir de six semaines.

Présenter deux arguments, l'un pour et l'autre contre cette pratique.

QUESTION 2

Monsieur Leveau souhaite réduire ses coûts de production avec des propositions alternatives dans le planning de vaccination contre la maladie de Carré, l'hépatite canine et la parvovirose. Il prépare l'entretien de la visite sanitaire avec son vétérinaire en relevant les informations utiles dans le **document 5**.

2.1 Recenser, dans le **document 5**, trois actions qui permettent de réduire le nombre de vaccinations.

2.2 Expliquer l'intérêt de la réalisation d'une sérologie annuelle.

2.3 Proposer, en les justifiant, deux autres vaccinations qui pourraient toutefois être pertinentes dans cet élevage.

Après réflexion, monsieur Leveau pense judicieux de réaliser la primo-vaccination à partir de trois mois afin de limiter ses coûts, tout en maintenant sa vente de chiots à huit semaines révolues. L'avis de son vétérinaire est différent : il lui déconseille ce protocole en raison des recours possibles des clients pour vice rédhibitoire.

2.4 Détailler les explications que monsieur Leveau a reçues de son vétérinaire pour lui déconseiller la primo-vaccination à trois mois.

QUESTION 3

L'entreprise produisant des chiens de protection, les mises-bas sont réalisées dans la bergerie et les chiots passent les premières semaines de leur vie au sein du troupeau.

3.1 Présenter, en les justifiant, deux préconisations en matière de conduite d'élevage afin de favoriser le bon développement des chiots et d'éviter leur mortalité en période néonatale dans ce type d'environnement de mise-bas.

3.2 Préciser l'intérêt d'une mise-bas en bergerie en vue de la vente de chiens de troupeau.

QUESTION 4

Le registre sanitaire de l'élevage contient un nombre important de prescriptions médicales contre la coccidiose. Les ordonnances ont été établies à partir de 4 semaines après les mises-bas des chiennes. Cette maladie parasitaire est présentée dans le **document 6**.

4.1 Expliquer, à l'aide du **document 6**, la manifestation de la coccidiose à partir des quatre semaines de vie des chiots.

Des données sur les conditions de développement de la coccidiose figurent sur le **document 6**.

4.2 Proposer, en les justifiant, trois pratiques sanitaires économiques et écologiques qui limitent le recours aux traitements médicamenteux.

DOCUMENT 5

La WSAVA publie un nouveau guide de recommandations

L'Association vétérinaire mondiale pour les animaux de compagnie vient de publier une mise à jour du guide des bonnes pratiques de vaccination du chat et du chien.

Primo-vaccination du chiot et du chaton

Pour les chiens, il s'agit des vaccins essentiels qui protègent contre la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarth et la parvovirose canine. Les chats ont pour vaccins essentiels ceux qui protègent contre le parvovirose, le coronavirus et l'herpès.

Comme l'immunité maternelle peut interférer avec les vaccins administrés aux chiots et aux chatons, l'injection multiple de doses de vaccins est recommandée à partir de 6 semaines, avec la dernière dose de la primo-vaccination à l'âge de 16 semaines. Le premier rappel a lieu au plus tard 1 an après la dernière injection de primo-vaccination. Dans un souci d'économie, l'administration unique des vaccins essentiels du chien pourrait avoir lieu après les 16 semaines de l'animal.

Protocoles vaccinaux chez l'adulte

La WSAVA recommande une utilisation raisonnée des vaccins. Les tests sérologiques rapides offrent la possibilité de contrôler le niveau de protection de l'animal. Les vaccins essentiels peuvent être administrés tous les 3 ans seulement après le premier rappel chez le chien, car la durée de la protection permise par ces vaccins est de plusieurs années.

Source : La semaine vétérinaire, n°1657 du 15 janvier 2016, p18, modifié pour les besoins de l'examen

DOCUMENT 6

LA COCCIDIOSE

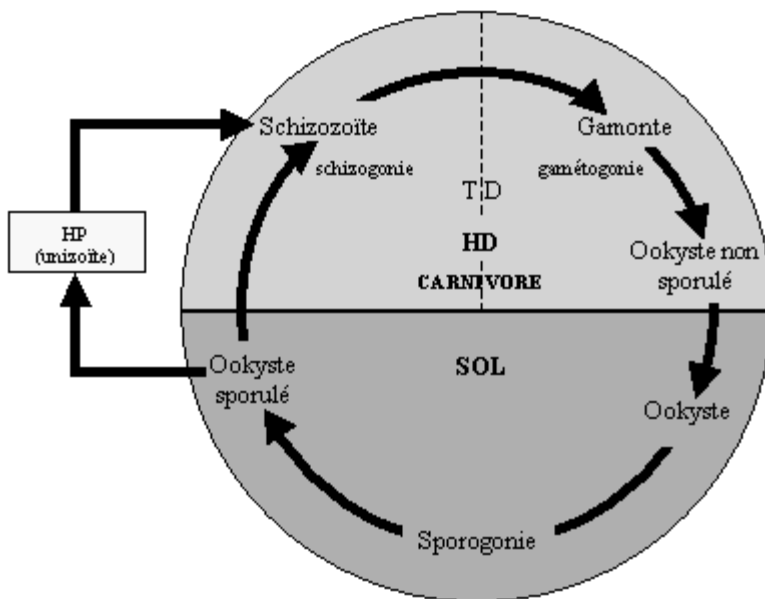
Une coccidie est un petit protozoaire (organisme unicellulaire) qui se multiplie dans le tube digestif des chiens et des chats, le plus souvent chez les animaux de moins de six mois, chez les adultes immunodéprimés ou tout animal stressé. Les souches *Isospora canis* et *ohioensis* sont spécifiques aux chiens.

Le chiot développera progressivement une immunité naturelle contre les coccidies. L'adulte en hébergera dans son tube digestif, excrètera des kystes dans ses selles sans exprimer de symptômes.

Les coccidies provoquent une diarrhée généralement bénigne chez l'adulte. Les symptômes sont souvent plus marqués chez le chiot : déshydratation, hémorragies, troubles nerveux. Vers l'âge de 4 à 5 semaines, le chiot peut perdre l'appétit et avoir des selles moulées mais coiffées de mucus avec parfois un peu de sang ou des selles avec un aspect collant et caoutchouteux.

Les coccidies sont sensibles à la chaleur mais résistent au gel. Les insectes, souris et autres rongeurs peuvent être des hôtes principaux.

Source du texte : <http://santeleo.lejournaldupli.fr>



HP : hôte principal
HD : hôte définitif
TD : tube digestif

Cycle biologique des *Isospora*

Source : www2.vetagro-sup.fr/

Grille d'évaluation

Capacité C5 du référentiel de certification « Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités d'élevage, de pension et d'éducation »

THÈME 1 : Diversification vers l'élevage félin

Critères	Indicateurs	Questions	Barème
Repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle	Deux caractéristiques repérées.	1.1	/2
	Repérage de facteurs de risque.	3.1	
	Repérage de terme et information associé.	3.2	
	Trois aménagements observés.	4.1	
	Un aménagement manquant.	4.3	
Mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle	Pertinence des références scientifiques mobilisées. Deux éléments attendus.	1.2	/4
	Pertinence des références techniques mobilisées (deux pratiques d'élevage adaptées aux chats).	1.3	
	Pertinence de l'analyse (une caractéristique attendue).	2.2	
	Deux moyens adaptés aux maladies ciblées et justifiés.	3.1	
	Qualité de l'argumentation.	3.2	
	Explication du résultat.	3.3	
	Pertinence des références techniques mobilisées (deux propositions en lien avec le comportement spécifique de l'espèce).	4.2	
Raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle	Pertinence de la justification des deux pratiques proposées.	1.3	/4
	Pertinence de l'évaluation du choix opéré par l'éleveur. Un aspect positif, un aspect défavorable justifiés.	2.1	
		3.1	
	Pertinence de la justification (trois postes d'évaluation justifiés).	4.1	
Justification de la cohérence de la prise de décision (un argument attendu).	4.3		
Total			/10

Grille d'évaluation

Capacité C5 du référentiel de certification
« Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités d'élevage, de pension et d'éducation »

THÈME 2 : Gestion de la santé en élevage canin

Critères	Indicateurs	Questions	Barème
Repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle	Repérer les informations demandées.	2.1	2
	Collecter des informations pertinentes pour étayer la réponse.	4.1	
		4.2	
Mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle	Présenter des notions.	1	3
	Expliquer l'intérêt d'une technique (un argument).	2.2	
	Mobiliser les arguments pertinents.	4.1	
	Mobiliser des notions.	3.1	
		3.2	
Raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle	Proposer et justifier une /des pratique(s).	2.3	5
		3.1	
		4.2	
	Expliquer un conseil formulé.	2.4	
	Préciser l'intérêt d'une pratique.	3.2	
	Justifier la manifestation d'un problème en élevage.	4.1	
Total			/10